

Décision

Générale

colonial

Décision n° 306 7 mai 1941

n° 306 7

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 534 du 31/05/1941

Date de publication
7 mai 1941

Date du numéro
31 mai 1941

TEXTE INTÉGRAL

L'article 1^{er} de la décision n° 264 est modifié comme suit : « Le planton stagiaire du cadre local Aden Mohamed est licencié de son emploi pour compter du 6 avril 1941. »